

La crise politique de 2011 a coûté 0,91% à la dette belge

L'Agence de la Dette a rappelé que la crise politique de 2011 a eu un impact non négligeable sur le taux belge. Mais elle relève aussi que la Belgique est revenue dans le noyau dur des pays européens.

JENNIFER NILLE

La Belgique, bonne élève de sa dette publique? Marc Monbaliu, administrateur général du Trésor Belge, pointe qu'en termes de rendement, la dette belge est revenue dans le noyau dur des pays européens. «En novembre 2011, l'écart avec le Bund allemand à dix ans s'élevait à 366 points de base, contre 53 points de base aujourd'hui. Au cours des deux derniers mois de 2011, nous avons subi une pression sur les taux, mais le mouvement s'étendait dans la zone euro. Toutefois, selon l'institut Vives, l'influence de la crise politique est quantifiable à 0,91% sur le taux belge. Ce n'est pas négligeable.»

Interrogé sur le changement de calcul de la dette publique par Eurostat, qui ajoute 16 milliards d'euros à celle-ci, Marc Monbaliu a reconnu avoir été surpris. «Les chiffres annoncés pour 2014 s'élevaient à 99,7% du PIB. Avec ce changement de périmètre, on passe à 101,2%. Nous ne pouvons que constater ceci pour l'instant. Il est possible que ces chiffres soient affinés.»

De moindres besoins de financement

Cette année, les besoins de financement de la dette belge vont diminuer, a souligné Jean Deboutte, responsable de la stratégie de l'Agence de la Dette. Lors d'une conférence au Belgian Finance Club ce lundi, il a chiffré à 30 milliards d'euros le montant des obligations linéaires que lèvera le Trésor Belge cette année, contre 42,33 milliards d'euros en 2013. Quelque 3 milliards d'euros seront aussi levés en Euro Medium Term Notes (des créances à moyen terme) contre 2,81 milliards en 2013. Le Trésor Belge prévoit aussi d'émettre pour 500 millions d'euros de Bons d'État, contre 70 en 2013, malgré la faiblesse des taux d'intérêt. Le Trésor émettra également des «schuldschein», des obligations à très long terme destinées aux assureurs et fonds de pension allemands, pour 114 millions d'euros. En 2013, il avait émis 854 millions d'euros de ces obligations, pour une durée de 43 ans!

Pour Marc Monbaliu, la dette publique belge devrait diminuer dans les prochaines années, pour atteindre 93,2% du PIB en 2017. «On vient de loin, rappelle-t-il. En 1993, ce ratio atteignait 137,8% du PIB. On est descendu à 84% juste avant la crise financière. Mais à cause de l'intervention de l'État dans le secteur bancaire, mais aussi sa participation dans le mécanisme européen d'assistance et la crise économique, la dette publique est remontée.»

«Mais dans la zone euro, on voit

aussi que le ratio d'endettement est passé de 66,3% en 1993 à 96% en 2013. Si l'on regarde la Belgique par rapport au reste de la région, on constate que le différentiel entre les dettes publiques a diminué, de 71,50% en 1993 à 8,90% en 2013. Ceci signifie que nous empruntons moins que nos voisins», relève-t-il. «Parmi les huit pays dont le ratio d'endettement dépasse 90% du PIB, la Belgique se classe en 6ème position. Mais par rapport à 2012, la variation de notre taux d'endettement s'élève à 0,01%. C'est loin d'être le cas pour les autres pays.»

Monbaliu relève que la Belgique est prêteuse nette à hauteur de 47,6% du PIB par rapport aux autres pays européens.

Le pays peut compter sur la position financière de ses ménages, qui représente 206% du PIB. «Celle-ci pourrait rembourser la dette publique fédérale et celle des entreprises, il resterait encore un surplus de 157 milliards d'euros. Si on compte l'immobilier, le patrimoine des Belges s'élève à 1906 milliards d'euros.»

Une dette très appréciée à l'étranger

Monbaliu ajoute que 51% de la dette publique fédérale belge est détenue par les ménages et investisseurs belges. «Mais pour les certificats de trésorerie, 92% sont détenus hors Belgique». «Quand les pays étrangers achètent de la dette belge, ajoute-t-il, cela signifie qu'ils ont confiance dans l'émetteur.»